

Les collégiens entrepreneurs vendent leurs cotons

Comme chaque année, les volontaires des classes de 4^e du collège Émile-Zola créent, avec le soutien de leur professeur et la responsable du CDI, une mini-entreprise.

L'initiative

Comme chaque année, les élèves de 4^e sont sollicités pour créer une mini-entreprise au collège Émile-Zola de Giberville. « **Pour l'édition 2024, une dizaine de collégiens, Arthur, Mathéo, Mathis, Ylhan, Lea, Louane, Kenza, Mariama et Shaïness ont souhaité vivre cette expérience à la fois intense et éphémère et créer leur mini-entreprise qu'ils ont nommée Les cotons des minis.** »

Ils mettent en vente leur production, à savoir des cotons réutilisables démaquillants, fabriqués par leurs soins à partir de tissus de coton récupérés et de fibres de bambou, ce jeudi 30 mai de 16 h à 17 h, dans les locaux de l'établissement.

S'initier au fonctionnement d'une entreprise

« **Cette vente viendra clore une expérience inclusive dans le monde du travail, menée depuis septembre au collège, deux heures par semaine en dehors des horaires de cours. Elle permet aux jeunes volontaires de s'initier au fonctionnement d'une auto entreprise. Et c'est l'association EPA qui donne le cadre légal à la mini-entreprise** », souligne Aurélie Dalais, responsable du CDI et membre de l'équipe encadrante avec Jean-Yves Lebreton, professeur au collège et Virginie Tan, mentor et parent d'élève.

« **Chacun d'entre eux s'est assigné une tâche, un rôle précis à jouer dans la mini-entreprise, développe Aurélie Dalais. Shaïness est la PDG, Ema vice-PDG. Kenza, responsable production, coud et assemble les cotons avec Léa, Louane et Mathéo. Mathis est au service vente marketing et Ylhan gère les réseaux sociaux, TikTok et Instagram. Mariama est au service administratif. Arthur, lui, s'occupe des finances.** »

« **Pour lancer Les cotons des minis, nous avons emprunté 5 € à chaque parent, un capital à rembourser à la fin, expliquent les minis, et nous sommes allés à la foire de Rouen le 2 avril ren-**

contrer de vrais clients, expliquer notre démarche et vendre nos cotons. Là, nous avons enregistré 164 €. Au final, une partie des bénéfices, soit 20 %, seront reversés à l'association Europa Donna, c'est une association contre le cancer du sein. Pour la choisir, nous avons voté pour ce qui nous touche le plus. »

Le reste des bénéfices sera utilisé pour offrir aux mini-entrepreneurs en herbe une sortie festive. Sept d'entre eux ont déjà opté pour Trampoline Park.



« Les cotons des minis », c'est une mini-entreprise éphémère, créée par une dizaine d'élèves de 4e du collège Émile-Zola, pour l'année 2024. Ouest-France